

*L'information suivante est destinée à l'usage des membres de la Corporation Canadienne de Compensation de Produits Dérivés (« la CDCC ») et des participants agréés de Bourse de Montréal Inc. (la « Bourse »). Ce document est un sommaire officiel des conditions du rajustement. La CDCC et la Bourse n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude de ce sommaire. Les membres de la CDCC et les participants agréés de la Bourse doivent s'assurer d'avoir pris connaissance de la documentation publiée par les émetteurs concernés par cette transaction.*



**CIRCULAIRE 134-21**  
**Le 16 juillet 2021**

**RAJUSTEMENT DE CONTRAT FINAL**  
**Uranium Participation Corporation (U)**  
**Plan d'arrangement**

La Bourse et la CDCC souhaitent vous informer qu'Uranium Participation Corporation (« UPC » ou la « société ») (TSX : U) et Sprott Asset Management LP (« Sprott Asset Management ») ont annoncé le 15 juillet 2021, la réalisation de leur convention d'arrangement.

Avec la clôture de la transaction le 19 juillet 2021, la négociation de Sprott Physical Uranium Trust devrait commencer à la Bourse de Toronto à cette date sous les symboles « U.UN » en dollars canadiens et « U.U » en dollars américains. Les actions de UPC à la Bourse de Toronto seront suspendues avant cette date.

Conformément aux modalités de l'arrangement, les actionnaires d'Uranium Participation Corporation recevront 0.50 unités de Sprott Physical Uranium Trust (TSX: U.un) pour chaque action émise et en circulation détenue.

Les actions ordinaires d'Uranium Participation Corporation seront radiées de la cote de la Bourse de Toronto à la fermeture des marchés le 16 juillet 2021.

**CDCC - Détails du rajustement:**

Conformément aux modalités de rajustements énoncées à l'article A-902 des règles de CDCC, toutes les options sur U seront rajustées comme suit :

- **DATE PRÉVUE D'ENTRÉE EN VIGUEUR :** le 19 juillet 2021
- **SYMBOLES DES OPTIONS:** U deviendra U1
- **NOMBRE DE CONTRATS :** Inchangé
- **MULTIPLICATEUR :** 100
- **NOUVEAU LIVRABLE PAR CONTRAT:** 50 unités de Sprott Physical Uranium Trust
- **PRIX DE LEVÉE :** Inchangé
- **NOUVEAU CUSIP :** 85210A 10 4

- **LIMITES DE POSITION ET DE LEVÉE :** Les limites de position et de levée resteront inchangées à 250,000 contrats

La CDCC n'effectuera pas de rajustement sur les récépissés d'entiercement en dépôt.

**La Bourse - Détails du rajustement:**

Il est important de noter qu'à la date d'entrée en vigueur mentionnée ci-dessus, les ordres ouverts pour cette classe d'options **ne seront pas modifiés automatiquement** pour refléter le plan d'arrangement et devront donc **être réenregistrés** dans le Système Automatisé de Montréal (SAM) par les participants agréés.

Les séries existantes de la classe d'options U seront transférées à la classe d'options U1 qui constitue le nouveau livrable.

<b>Uranium Participation Corporation</b>		
Prix de levée actuels	Symbole de la classe actuel	Nouveau symbole de la classe
2,50 \$	U	U1
3,00 \$	U	U1
4,00 \$	U	U1
5,00 \$	U	U1
6,00 \$	U	U1
7,00 \$	U	U1
8,00 \$	U	U1

Veuillez prendre note que seulement les transactions de clôture seront permises sur la classe d'options ajustée. Les séries qui n'ont pas d'intérêt en cours ne seront pas ajustées.

**VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.**

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec le département des opérations de marché au 514 871-7877. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec la division des opérations intégrées de la CDCC.

Antonio Discenza  
Directeur, opérations de négociation des produits dérivés